

Communiqué de presse
21 mars 2014
Embargo jusqu'à 18:00h CET

FINANCIERE DE TUBIZE SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: Marc Van Steenvoort, directeur, marc.van.steenvoort@gmail.com

Rapport financier annuel 2013

Information réglementée 21 mars 2014

Le conseil d'administration de Financière de Tubize a établi le rapport financier annuel 2013. Ce rapport est disponible sur le site internet www.financiere-tubize.be

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Dividende reçu d'UCB: € 67,7 millions- Bénéfice non consolidé de € 56,7 millions- Bénéfice consolidé de € 61,7 millions- Diminution des dettes de € 261 millions au 31 décembre 2012 à € 226 millions au 31 décembre 2013 |
|--|

Si l'assemblée générale des actionnaires du 23 avril 2014 approuve les comptes annuels 2013 et l'affectation du résultat proposée, un dividende de € 0,48 brut par action sera payable à partir du 7 mai 2014 aux bureaux, sièges et agences de la BNP Paribas Fortis, contre remise du coupon n° 9.

<i>Ex-date</i>	2 mai 2014
<i>Record date</i>	6 mai 2014
Date de paiement	7 mai 2014